



**Informations générales :** via notre site [www.clubalpin.be](http://www.clubalpin.be) > formations des moniteurs ou via le secrétariat de la fédération : 081/23.43.20 ou [secretariat@clubalpin.be](mailto:secretariat@clubalpin.be)

**Informations techniques :** via le coordinateur des formations : [formations@clubalpin.be](mailto:formations@clubalpin.be) ou 081/23 43 22 (mardi, jeudi et vendredi)

**Inscriptions :** via notre site [www.clubalpin.be](http://www.clubalpin.be) ou via le secrétariat - date limite d'inscription spécifique pour chaque formation.

**Compte bancaire formations :** 088-2166008-90 / IBAN : BE34-0882-1660-0890 / BIC : GKCCBEBB

### 3. Formations des moniteurs sportifs 2009

Depuis 2002, l'ADEPS a confié l'organisation des formations des moniteurs sportifs aux fédérations sportives reconnues. C'est ainsi que le Club Alpin Belge est devenu responsable de l'organisation de ces formations dans les disciplines suivantes : alpinisme, escalade, randonnée.

Ces formations sont scindées en trois niveaux (niveau 1, 2 et 3), dont le contenu des cours et les exigences sont fonction des prérogatives et compétences spécifiques au brevet correspondant.

Ces brevets sont reconnus par la Communauté française de Belgique comme des brevets professionnels d'encadrement.

A la suite des procédures d'équivalence négociées avec la France, les brevets de moniteur d'escalade et de randonnée sportive niveau 3 sont à présent reconnus professionnellement en France et donnent les mêmes prérogatives que les brevets d'Etat français de BE escalade et accompagnateur en moyenne montagne.

**Afin de limiter les échecs aux tests probatoires et d'améliorer les compétences des futurs candidats moniteurs avant leur entrée en formation, une série de formations préparatoires en escalade, alpinisme et randonnée sont organisées par le Centre de Formation du CAB (cf. Programme 2009). Nous encourageons les futurs candidats moniteurs à suivre ces formations afin d'être bien préparés pour atteindre leur objectif.**

## Programme des formations 2009-2010

### Sommaire :

Moniteur d'alpinisme niveau 1 – session 2009 : en cours

Moniteur d'escalade niveau 1 – session 2009 : en cours

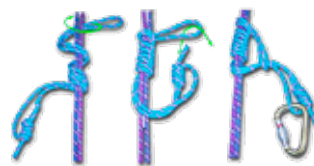
Moniteur d'escalade niveau 2 – session 2009 : en cours

Moniteur de randonnée sportive niveau 1 – session 2009 : en cours

Moniteur de randonnée sportive niveau 2 – session 2009 : en cours

Entraîneur d'escalade niveau 2 – session 2009 : en cours

1. Recyclage des moniteurs d'escalade 2009
2. Recyclage des moniteurs de randonnée 2010
3. Recyclage des moniteurs d'alpinisme 2010
4. Moniteur d'escalade niveau 1 – session 2010
5. Entraîneur d'escalade niveau 2 module B – session 2010
6. Moniteur d'escalade niveau 3 – session 2010
7. Moniteur de randonnée sportive niveau 1 – session 2010
8. Moniteur d'alpinisme niveau 2 – session 2010



### 1- Recyclage des moniteurs d'escalade – session 2009

Les moniteurs d'escalade dont la dernière année de formation est antérieure à 2004 (plus de 5 ans) sont convoqués en vue d'un recyclage dont le contenu est développé ci-dessous.

Ce recyclage obligatoire prévu dans le vade-mecum escalade a pour objectif de mettre à jour et d'uniformiser les compétences des brevetés en sécurité, sauvetage et en entraînement (pour les niveaux 3).

Le but n'est donc pas de remettre en cause un brevet mais bien de valider périodiquement des compétences d'encadrement afin de créer une liste de moniteurs actifs pouvant être transmise aux associations publiques (ADEPS, centres sportifs, écoles...) et privés (salles d'escalade, sociétés privées...) à la recherche de moniteurs.

Ces recyclages sont planifiés tous les ans en alternance automne&printemps afin de permettre à tous les moniteurs actifs d'y participer. Les moniteurs non disponibles cette année pourront donc participer aux recyclages du printemps prochain.

Les cours seront donnés sous forme de démonstrations, applications au sol, échanges et mises en situation sans évaluation.

Les moniteurs d'alpinisme sont également conviés à participer au module 1 de ce recyclage de façon optionnelle. Ce module 1 sera spécifiquement orienté vers la falaise équipée tel que détaillé dans le programme ci-dessous.

Cependant, étant donné que les moniteurs d'alpinisme possèdent les mêmes compétences en falaise équipée que les moniteurs d'escalade niveau 1 et qu'ils sont régulièrement amenés à encadrer des activités d'escalade, il est logique de les inviter à participer à ce recyclage afin d'éviter qu'ils ne pratiquent et n'enseignent des techniques «alpines» différentes des techniques considérées comme les «règles de l'art» en falaise équipée (relais triangulaire sur broches par exemple).

Les moniteurs en alpinisme présents à ce recyclage seront dès lors dispensés du module «falaise équipée» du recyclage spécifique «alpinisme» de 2010. Cependant, ils ne seront considérés comme «recyclés en alpinisme» que lorsqu'ils auront réalisé les modules complémentaires spécifiques «montagne».

### Volume horaire :

Niveau 1 (Initiateur) : module 1 (2 jours au total)

Niveau 2 (Aide-moniteur) : module 1 + module 2 (3 jours au total)

Niveau 3 (Moniteur) : module 1 + module 2 + module 3 (4 jours au total)



## Module 1

Pour les niveaux 1, 2 et 3 : 2 jours de recyclage (18 h)

J 1 : MLD - Techniques de progression, sécurité et sauvetage élémentaire en voies d'une longueur

J 2 : Freyr - Techniques de progression et sécurité en voies de plusieurs longueurs – Informations légales concernant l'AR sur les divertissements actifs

## Module 2

Pour les niveaux 2 et 3 : 1 jour (9 h)

J 3 : MLD - Techniques complexes de sauvetage (niveau 2)

## Module 3

Pour les niveaux 3 et 4 (optionnel pour les niveaux 2) : 1 jour (9 h)

J 4 : Salle de cours du CAB - Informations théoriques et pratiques sur l'entraînement et le cadre professionnel en Belgique et à l'étranger.

J 4 : MLD - Techniques de progression et sécurité en « terrain d'aventure »

### Dates:

Module 1: 24/10 & 25/10.

Module 2 : 14/11.

Module 3 : 15/11.

**Nombre de participants :** limité à 20 personnes par module

**P.A.F. :** à verser sur le compte 088-2166008-90 du Club Alpin Belge au plus tard 8 jours avant le module de formation avec la communication suivante : « RESC + numéro du module + nom + prénom du participant ». Ces recyclages sont partiellement subsidiés par la Communauté Française de Belgique.

**Module 1 :** 70 € - Module 2 : 35 € - Module 3 : 35 €

**Inscriptions :** On-line sur notre site Web <http://www.clubalpin.be/inscriptionscadre.php> ou par courrier, mail ou fax avant le 1er octobre 2009 (nom, prénom, identifiant CAB, date de naissance, adresse, téléphone fixe+portable, email, modules et dates de formation.

**Titulaire :** Damien Dusart (0476/92 71 35).

## 2 - Recyclage des moniteurs de randonnée sportive - session 2010

Les moniteurs de randonnée et accompagnateurs dont la dernière année de formation est antérieure à 2004 (plus de 5 ans) sont invités à suivre ce recyclage obligatoire prévu tous les 5 ans (cf. Vade-mecum Vol. 4).

Le recyclage est également obligatoire pour les personnes ayant obtenus une équivalence de brevet. Dans ce cas, c'est bien aussi l'année de formation de votre organisme de formation qui est prise en compte, et pas l'année de l'attestation d'équivalence ADEPS.

### Pourquoi le recyclage ?

Avant tout, pour mettre à jour ses connaissances et partager son expérience avec d'autres collègues. La profession évolue dans ses techniques et son éthique, s'adapte à un marché économique en mutation, et s'intègre dans des nouvelles dynamiques locales (tourisme vert, développement durable, sport aventure,...) Cela vaut la peine de prendre un peu de temps pour y réfléchir entre professionnels actifs ou moins actifs mais toujours passionnés par l'encadrement des groupes en randonnée et en montagne.

Les moniteurs et accompagnateurs ayant suivi le recyclage seront repris dans une **liste de professionnels actifs** pouvant être transmise aux associations publiques (ADEPS, écoles, centres sportifs) et privées à la recherche de moniteurs.

### A. Matière :

#### Partie A – l'état de la profession

1. contexte socio professionnel (actualité réglementaire, brevets, développement de la profession, nouveaux produits)
2. aspects juridiques et législatifs (statuts, divertissements actifs,...)

#### Partie B – la sécurité

3. TP médical (rappels : premiers secours, plaies et bosses, physio de l'effort, MAM, et ergonomie)
4. secours et sauvetage (exercices : ARVA, corde, GPS, radio et hélico)

#### Partie C – l'animation de groupes

5. ateliers « Nature » (plantes sauvages comestibles, land art, animations en forêt)
6. réflexion pédagogique (méthodes d'animation et conception des activités selon la durée et la taille du groupe)

**B. Dates :** Du vendredi 30 avril 2010 à 9h30 au dimanche 2 mai 2010 à 19h00.

**C. Lieu de formation :** Ardennes belges (Marcourt, près de La Roche)

**D. Nombre de participants :** limité à 20 personnes par module

**E. PAF :** 100€, à verser sur le compte 088-2166008-90 du Club Alpin Belge avant le 1er avril 2010 avec la communication suivante : « RRAND-10 + nom + prénom du participant ». Ces recyclages sont partiellement subsidiés par la Communauté Française de Belgique.

**F. Inscriptions :** On-line sur notre site web <http://www.clubalpin.be/inscriptionscadre.php> ou par courrier, mail ou fax avant le 1er avril 2010 (nom, prénom, identifiant CAB, date de naissance, adresse, téléphone fixe+portable, email, niveau de formation 1, 2 ou 3).

**G. Titulaire :** Arnaud Dewez (0497/575 573).



## 3 - Recyclage des moniteurs d'alpinisme - session 2010

Le recyclage est prévu en automne 2010. Les informations exactes sur les lieux, horaires et contenu seront communiquées ultérieurement. Mais pensez-y déjà maintenant au niveau de vos agendas.





**Informations générales :** via notre site [www.clubalpin.be](http://www.clubalpin.be) > formations des moniteurs ou via le secrétariat de la fédération : 081/23.43.20 ou [secretariat@clubalpin.be](mailto:secretariat@clubalpin.be)

**Informations techniques :** via le coordinateur des formations : [formations@clubalpin.be](mailto:formations@clubalpin.be) ou 081/23 43 22 (mardi, jeudi et vendredi)

**Inscriptions :** via notre site [www.clubalpin.be](http://www.clubalpin.be) ou via le secrétariat - date limite d'inscription spécifique pour chaque formation.

**Compte bancaire formations :** 088-2166008-90 / IBAN : BE34-0882-1660-0890 / BIC : GKCCBEBB

## 4 - Moniteur d'escalade niveau 1 – session 2010

### COMPETENCES GENERALES :

Le moniteur d'escalade niveau 1 est compétent pour enseigner les techniques fondamentales d'escalade en falaise équipée\* et en SAE (structure artificielle d'escalade) et pour conduire une cordée dans des voies de plusieurs longueurs. La finalité de son enseignement est de permettre à l'élève de devenir autonome.

Il maîtrise les connaissances et techniques indispensables, nécessaires à la progression en sécurité d'une cordée.

### CONDITIONS D'ADMISSION :

- Être âgé de 18 ans pour le jour des tests probatoires
- Être affilié au CAB ou à une autre fédération nationale d'escalade
- Être un grimpeur confirmé et actif depuis au moins 2 ans
- Réussir les tests probatoires portant sur :
  - un test de performance dans 3 voies imposées de niveau 5b-c en falaise
  - un test de sécurité : vérification de l'assurage, escalade en tête, installation de la moulinette, du relais et du rappel, descente en rappel auto-assuré
- S'inscrire en ligne sur notre site à l'adresse <http://www.clubalpin.be/inscriptionscadre.php>, ou adresser par courrier, courriel ou fax une demande d'inscription au Centre de formation du CAB avant le 1er septembre 2009.
- Un dossier d'inscription sera remis aux candidats ayant réussi les tests probatoires et devra nous être renvoyé dans les deux semaines.

Ce dossier comprendra : une fiche individuelle reprenant l'ensemble de vos coordonnées, un CV sportif/pédagogique et une liste de minimum 15 voies de niveau 5b ou plus, dans 5 massifs d'escalade différents et au moins dans 3 massifs belges.

Ce dossier fera l'objet d'une analyse pour évaluer l'expérience et le niveau des candidats.

### INFORMATIONS SUR LA FORMATION

- Tests probatoires : samedi 3 octobre 2009.
- Formation : journées durant les week-ends de février à mai et une semaine complète en juillet 2010.
- Endroit : Belgique.
- Nombres d'heures : 133 heures
- Minerval : 450 € (hors frais de séjour et déplacement)
- Cours complet de la formation : consultable sur le site Web du CAB, [www.clubalpin.be](http://www.clubalpin.be) > club > Formation > Volume 1 : Document cadre (informations générales) et Volume 3 : Escalade.
- Titulaire : Luc Dethine (0498/27 88 17).

### REFERENCE DE FORMATION : ESC I / 10

\* *Falaise équipée* : falaise où l'équipement est à demeure - à ne pas confondre avec l'escalade en terrain d'aventure



## 5 - Entraîneur d'escalade niveau 2 (module B accessible aux moniteurs d'escalade niveau 2) – session 2010

### MISSIONS

- Le rôle de l'entraîneur niveau 2 est de donner le goût à la compétition et à l'escalade de haut niveau.
- Il est chargé de créer une dynamique d'escalade sportive et un team de compétition là où cette structure n'existerait pas encore et de gérer celle-ci jusqu'au niveau national.

### COMPETENCES GENERALES :

- L'entraîneur d'escalade niveau 2 est compétent pour enseigner l'initiation, le perfectionnement et l'entraînement de l'escalade jusqu'à la compétition et le haut niveau national en S.A.E. et falaises équipées.
- Il est compétent pour organiser et gérer des séances et un stage d'entraînement d'escalade de niveau national.

### CONDITIONS D'ADMISSION :

- Être breveté moniteur d'escalade niveau 2.
- S'inscrire en ligne sur le site du CAB : <http://www.clubalpin.be/inscriptionscadre.php>, ou adresser par courrier, courriel ou fax une demande d'inscription au Centre de formation du CAB avant le 30 novembre 2009.
- Être affilié au CAB (Fédération francophone d'escalade) ou à une autre fédération d'escalade
- Réussir un test de performance en cours de formation : 2 voies de niveau 6c/7a à vue sur SAE en situation de compétition lors des manches de la Coupe ou du Championnat de Belgique Senior.
- Satisfaire à une interview sur le dossier d'inscription et la liste de voies.
- Ce dossier d'inscription comprendra : une fiche individuelle reprenant l'ensemble de vos coordonnées, une lettre de motivation, un CV sportif/pédagogique, une liste des 10 voies les plus difficiles (niveau 6c/7a minimum) réalisées à vue et après travail en falaise (minimum 5 massifs différents, y compris à l'étranger) et une liste des 5 meilleures participations à des compétitions nationales et/ou internationales avec classement en bloc ou voie (compétitions officielles ou amicales).

### INFORMATIONS SUR LA FORMATION

- Nombres d'heures : environ 130 heures de cours spécifiques + 50 heures d'entraînement sur le terrain
- Endroit : Belgique et Etranger.
- Minerval : 450 € (hors frais de séjour et déplacement)
- Titulaire de formation : Yves Dellicour (0497/908 390)

### REFERENCE DE FORMATION : EESC II / 10



## 6 - Moniteur d'escalade niveau 3 – session 2010

### COMPETENCES GENERALES :

Le moniteur d'escalade niveau 3 est compétent pour enseigner l'initiation, le perfectionnement et l'entraînement de l'escalade jusqu'à la compétition et le haut niveau en S.A.E., falaises équipées et terrain d'aventure, et pour conduire et diriger plusieurs cordées dans des voies de plusieurs longueurs. Il est compétent pour organiser et gérer un stage d'escalade, et pour diriger une équipe de plusieurs moniteurs niveau 1 et niveau 2.

Il est compétent pour organiser et gérer des séances et un stage d'entraînement d'escalade de niveau national.

Il est compétent pour conduire et encadrer un groupe dans les via ferrate.

Il est apte à mener des escalades en terrain d'aventure.

Son terrain d'activité exclut les sites enneigés ou ceux dont l'accès ne peut s'effectuer qu'en traversant des zones enneigées, et les sites où la progression fait appel aux techniques alpines de neige et de glace.

### CONDITIONS D'ADMISSION :

- Être affilié au CAB ou à une autre fédération nationale d'escalade
- Avoir réussi les cours généraux de moniteur niveau 3 avant la session des cours spécifiques
- Être breveté moniteur d'escalade niveau 2
- Réussir les tests probatoires portant sur :
  - Test de performance : réussite en tête de 2 voies de niveau 6c/7a à vue sur SAE en situation de compétition (top de la voie). Ces performances devront être réalisées lors des manches de la Coupe ou du Championnat de Belgique Senior des 2 années précédents la formation.
  - Test de sécurité/sauvetage : Le candidat devra résoudre une situation problème en toute sécurité en utilisant une partie des techniques enseignées aux niveaux 1 et 2 (réchappe, mouflages, descente de blessé...)
  - Interview sur la liste de voies
- Remplir un dossier comprenant :
  - une fiche individuelle
  - un CV sportif/pédagogique
  - La liste de voies :
    - Liste des 10 voies les plus difficiles (niveau 6c/7a minimum) réalisées à vue et après travail en falaise (minimum 5 massifs différents, y compris à l'étranger). Liste des 5 meilleures participations à des compétitions nationales et/ou internationales avec classement en bloc ou voie (compétitions officielles ou amicales).
    - 10 grandes voies de minimum 200 m d'envergure (niveau TD+ minimum) dont 5 en terrain d'aventure.
    - 1 voie de 400 m d'envergure (niveau TD+ minimum).

Toutes ces voies devront être réalisées dans 5 massifs différents, y compris à l'étranger, durant les 5 années précédant l'inscription. Ce dossier fera l'objet d'une analyse pour évaluer l'expérience et le niveau des candidats.

### INFORMATIONS SUR LA FORMATION

- Séance d'information : Mercredi 2 décembre 2009 à 19h au CAB.
- Tests probatoires : 31 janvier 2010 à Top Rock, Liège.
- Formation : Week-end de février à septembre + 1 semaine en terrain d'aventure en France et 1 semaine en escalade sportive en Espagne.
- Endroit : Belgique + étranger.
- Nombres d'heures : 184 heures pour la formation spécifique.
- Minerval : 600,00 € (hors frais de séjour et déplacement)
- Cursus complet de la formation : consultable sur le site Web du CAB : [www.clubalpin.be](http://www.clubalpin.be) > club > Formation > Volume 1 : Document cadre (informations générales) et Volume 3 : Escalade.
- Titulaire : Yves Dellicour  
e-mail : [yvesdellicour@hotmail.com](mailto:yvesdellicour@hotmail.com)  
GSM : 0497/90.83.90

### INSCRIPTIONS

On-line sur notre site web [www.clubalpin.be](http://www.clubalpin.be) ou par courrier, mail ou fax avant le 30 novembre 2009 (nom, prénom, identifiant CAB, date de naissance, adresse, téléphone fixe+portable, email, référence de formation).

### REFERENCE DE FORMATION : ESC III / 10



## 7 - Moniteur de randonnée sportive niveau 1 – session 2010

### COMPETENCES GENERALES :

Le moniteur de randonnée sportive niveau 1 est compétent pour conduire un groupe de personnes dans des randonnées sur des sentiers en terrain collinéen non enneigé à l'exception des terrains nécessitant l'utilisation des techniques alpines (escalade, vie ferrate, canyon, alpinisme).

Il atteste également de sa capacité à animer et de son aptitude à enseigner les connaissances et savoir-faire propres à l'activité du milieu.

En cas d'urgence ou d'imprévu, il est capable d'installer une main courante pour franchir un passage délicat ou dangereux (éboulement, névés résiduels...) et d'organiser un bivouac de fortune.

La reconnaissance professionnelle de ses compétences ne concerne que la Belgique.

Lors d'un raid de plusieurs jours, il devra quotidiennement dormir en hébergement gardé (autonomie d'une journée maximum, bivouac exclu).





**Informations générales :** via notre site [www.clubalpin.be](http://www.clubalpin.be) > formations des moniteurs ou via le secrétariat de la fédération : 081/23.43.20 ou [secretariat@clubalpin.be](mailto:secretariat@clubalpin.be)

**Informations techniques :** via le coordinateur des formations : [formations@clubalpin.be](mailto:formations@clubalpin.be) ou 081/23 43 22 (mardi, jeudi et vendredi)

**Inscriptions :** via notre site [www.clubalpin.be](http://www.clubalpin.be) ou via le secrétariat - date limite d'inscription spécifique pour chaque formation.

**Compte bancaire formations :** 088-2166008-90 / IBAN : BE34-0882-1660-0890 / BIC : GKCCBEBB

#### CONDITIONS D'ADMISSION :

- Être âgé de 18 ans pour le jour des tests probatoires.
- Être affilié au CAB ou à une autre fédération nationale alpinisme.
- Être un randonneur confirmé et actif depuis au moins 2 ans.
- Réussir les tests probatoires portant sur un test d'endurance et d'orientation (environ 4 h).
- S'inscrire en ligne sur notre site à l'adresse <http://www.clubalpin.be/inscriptionscadre.php>, ou adresser par courrier, courriel ou fax une demande d'inscription au Centre de Formation du CAB avant le 1er septembre 2009.
- Un dossier d'inscription sera remis aux candidats ayant réussi les tests probatoires et devra nous être renvoyé dans les deux semaines.

Ce dossier comprendra : une fiche individuelle reprenant l'ensemble de vos coordonnées, un CV sportif/pédagogique et une liste de minimum 10 randonnées en terrain collinéen dont : 3 raids de plusieurs jours avec hébergement en refuge, gîte + 1 randonnée avec une dénivellée positive supérieure à 1000 m.

Ce dossier fera l'objet d'une analyse pour évaluer l'expérience et le niveau des candidats.

#### INFORMATIONS SUR LA FORMATION

Journée préparatoire aux tests probatoires (obligatoire) : dimanche 20 septembre 2009

Tests probatoires : dimanche 25 octobre 2009

Formations : journées et week-ends de février à mai et séjour d'une semaine début juillet 2010.

Endroit : Belgique et France (lieu à définir).

Nombres d'heures : 138 heures

Minerval : 450 € (hors frais de séjour et déplacement)

Cursus complet de la formation : consultable sur le site Web du CAB, [www.clubalpin.be](http://www.clubalpin.be) > club > Formation > Volume 1 : Document cadre (informations générales) et Volume 4 : Randonnée sportive.

Titulaire : Mark Rossignol (0499/25 49 21).

#### REFERENCE DE FORMATION : RANDO I / 10

## 8 - Moniteur d'alpinisme niveau 2 – session 2010

#### COMPETENCES GENERALES :

En plus des compétences du moniteur niveau 1, le moniteur d'alpinisme hivernal niveau II est compétent pour enseigner les techniques fondamentales du ski alpinisme, de la marche en raquettes et pour conduire des personnes dans des excursions et des ascensions nécessitant l'utilisation de ces techniques, à l'exclusion des cascades de glaces.

Les limites pour le ski alpinisme sont les suivantes :

- jusqu'à 3.300 m
- course d'une journée maximum ou un raid de plusieurs jours avec retour quotidien en refuge gardé (autonomie d'une journée maximum, bivouac exclu).

#### CONDITIONS D'ADMISSION :

- Être affilié au CAB ou à une autre fédération nationale d'alpinisme.
- Être breveté moniteur niveau I en alpinisme.
- Avoir réussi les cours généraux de moniteur niveau II avant la session des cours spécifiques.
- Être un skieur confirmé et actif depuis au moins 2 ans.
- Réussir les tests probatoires portant sur :
  - l'analyse et l'évaluation de la liste de courses
  - évaluation de la technique en godille, grandes courbes et hors piste
  - évaluation de la condition physique lors d'une montée chronométrée en peaux de phoques.
- S'inscrire en ligne sur notre site à l'adresse <http://www.clubalpin.be/inscriptionscadre.php>, ou adresser par courrier, courriel ou fax une demande d'inscription au Centre de Formation du CAB avant le 1er septembre 2009.
- Un dossier d'inscription vous sera alors envoyé pour le 30 septembre 2009.
- Compléter ce dossier d'inscription et le renvoyer impérativement pour le 15 novembre 2009.
- Ce dossier comprendra : une fiche individuelle reprenant l'ensemble de vos coordonnées, un CV sportif/pédagogique et une liste de minimum 15 courses (dont minimum 10 courses en ski-alpinisme) avec une dénivellation positive supérieure à 500 m dont deux raids de deux jours minimum.
- Ce dossier fera alors l'objet d'une analyse et d'une interview pour évaluer l'expérience et le niveau des candidats.

#### INFORMATIONS SUR LA FORMATION

- Tests probatoires : le dimanche 4 avril 2010 en France.
- Formation : plusieurs journées durant les week-ends des mois de janvier/février et séjour du 3 avril au 10 avril 2010.
- Endroit : Belgique et France.
- Nombres d'heures : 127 heures
- Minerval : 600,00 € (hors frais de séjour et déplacement)
- Cursus complet de la formation : consultable sur le site Web du CAB : [www.clubalpin.be](http://www.clubalpin.be) > club > Formation > Volume 1 : Document cadre (informations générales) et Volume 2 : Alpinisme.
- Titulaire : Dominique Olbrechts (0477/49 54 05).

#### REFERENCE DE FORMATION : ALP II / 10

